

Retour des ateliers

Journée inter-asso DREAL

Contexte :

La matinée a permis de comprendre que la planification écologique était axée sur deux leviers :

- La baisse des émissions carbone : -55% en 2030 pour atteindre la neutralité carbone en 2050
- La préservation de la biodiversité et la gestion des ressources : 1,4 millions d'hectares restaurés et -10% de la consommation d'eau.

Cette démarche nationale se territorialise en région Sud avec la COP territoriale dans une collaboration Etat-Région. Après plusieurs mois de travaux réunissant les acteurs du territoire un programme d'action régional devrait être validé en décembre 2024.

Les travaux se sont réalisés à travers 10 groupes de travail :

GT1 Mieux préserver et gérer la forêt	GT2 Mieux préserver et utiliser la ressource en eau	GT3 Mieux se nourrir	GT4 Mieux se déplacer	GT5 Mieux transporter des biens
GT6 Mieux produire les biens et les services	GT7 Mieux produire l'énergie	GT8 Mieux se loger, mieux utiliser nos bâtiments, mieux aménager nos villes	GT9 Mieux consommer	GT10 Mieux organiser le tourisme, les événements culturels, économiques et sportifs

Objectif des ateliers :

Suite au programme d'action issue de ces GT, l'enjeu sera de les mettre en œuvre. Pour que les actions de cette planification soient une réussite, il est nécessaire de mobiliser le plus grand nombre d'acteurs à travers des partenariats avec le monde associatif.

Ainsi sur la base de retours d'expériences concrets, l'idée est de dégager des freins, des leviers pour essayer les démarches positives de transition écologique en région.

Consignes :

- 30 min de retour d'expérience (15 min par acteur) basés sur un sujet de transition écologique mais décrivant essentiellement le processus de réussite/ la méthode
- Répartition du groupe en 3 tables : freins - levier - essayer (15 min)
- Débriefing 15 min

Puis restitution en plénière.

Retours d'expériences de :

- **N°1 CEC Provence Méditerranée Corse – Convention des entreprises pour le climat présenté par Olivier Bret, co-pilote**

Association nationale reconnue d'intérêt général créée en 2021 dont l'objectif est de « rendre irrésistible la bascule de l'économie extractive vers l'économie régénérative avant 2030 ». Elle forme les dirigeants d'entreprise à élaborer leur feuille de route via 6 sessions d'un à deux jours sur 10 mois. En Provence Méditerranée Corse, le 1^{er} parcours a réuni 65 entreprises en 2023.

- **N°2 Éa éco-entreprises présenté par Cristina Colonna d'Istria – Casian, directrice**

Ce cluster d'entreprises est le réseau régional des éco-entreprises et des acteurs de la transition écologique et énergétique a été fondé en 1996 par les entreprises de l'eau. C'est l'antenne du pôle de compétitivité Aqua-Valley en région Sud. Travaille en partenariat avec France Nature Environnement.

Synthèse de restitution de l'atelier

La mise en œuvre de la planification écologique sera réussie si :

Freins :

- Posture d'a priori (image de l'associatif militant idéologue / des entreprises greenwashing ou écornant la déontologie pour l'appât du gain ex. Etudes d'impact environnemental des bureaux d'études) -> Passer en mode partenariat, tendre la main.
- Manque de connaissance réciproque de l'autre
- Manque d'espace et de temps financés pour se rencontrer
- Différence de vocabulaire (beaucoup d'anglicismes dans les entreprises, jargon administratif dans les associations)
- Différence de temporalité (ex. entreprises plus rapides à livrer les devis)
- Manque de compétences environnementales dans les entreprises
- Manque de moyens financiers des associations pour mettre en œuvre des moyens d'accompagnement des entreprises
- Les associations méconnaissent les plafonds à ne pas dépasser sous peine de devenir fiscalisables

Leviers :

- Un contrôle des entreprises ayant suivi le parcours CEC pour vérifier que leur feuille de route a été mise en œuvre
- Un référent associations dans chaque entreprise pour la prise de contact

- Essaimage au sein des entreprises auprès des salariés (pour embarquer les collaborateurs, pas uniquement des dirigeants)
- Des groupes de travail sur le long terme (plus que des rencontres ponctuelles sans lendemain) financés par les entreprises pour développer la concertation entre une diversité d'acteurs, l'échange de bonnes pratiques, le débat sur les enjeux et créer des outils de sensibilisation ensemble
- Une cartographie des acteurs grâce à la connaissance des associations de l'écosystème local
- La RTE (responsabilité territoriale des entreprises) pour un engagement local
- Le rôle des têtes de réseaux associatives dans la recherche de fonds

Propositions pour essayer :

- Valoriser le gagnant – gagnant, trouver le juste milieu entre les bénéfices financiers et environnementaux, c'est-à-dire les co-bénéfices
- Aider les entreprises à créer des outils pédagogiques internes et externes
- Proposer des ateliers avec des étudiants sur des problèmes communs à plusieurs entreprises qui financeraient l'opération
- Consacrer un pourcentage d'un projet d'entreprise impactant à des actions en partenariat avec des associations, même pour les projets d'ampleur locale modeste (sur le modèle du 1% paysage ou de la séquence Eviter – Réduire - Compenser)